



Sainte-Foy, 27 juin 2006

Monsieur Dominic Cliche  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
160 Elgin, 22e étage  
Ottawa Ontario K1A 0H3

Votre réf.

Notre réf.  
4191-15-B81

**Objet : Projet Rabaska – Implantation d'un terminal méthanier et des infrastructures connexes à Lévis-Beaumont**

---

Monsieur,

Nous avons examiné les réponses du promoteur aux questions et commentaires que nous avons formulés le 14 mars dernier. Premièrement, nous sommes d'avis que deux réponses (CA-039 et CA-040) sont incomplètes ou insatisfaisantes. En ce qui concerne les autres réponses (CA-038, CA-041, CA-042 CA-043 CA-044, et CA-045), elles sont satisfaisantes.

- Dans sa réponse à la question CA-039, le promoteur mentionne qu'un inventaire complémentaire de l'avifaune sera réalisé en 2006. Nous aurons besoin des résultats des inventaires complémentaires avant de poursuivre notre analyse des effets environnementaux sur l'avifaune.  
⇒ Fournir les résultats des inventaires complémentaires de l'avifaune réalisés en 2006
- Nous sommes d'avis que le promoteur devra revoir la première partie de sa réponse à la question CA-040. Si le promoteur prévoit déboiser en juin, soit durant le pic de la saison de nidification des oiseaux, il devra mettre en place des mesures pour se conformer aux dispositions de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et son règlement.  
⇒ Comment le promoteur va-t-il s'assurer de respecter les dispositions de Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et son règlement durant les travaux de déboisement?  
⇒ Quels seraient les effets des travaux de déboisement sur l'avifaune nicheurs, si les travaux sont faits en juin - juillet?  
⇒ Est-ce que le promoteur prévoit mettre en place des mesures pour atténuer les effets du déboisement durant la saison de nidification des oiseaux? Si oui, lesquelles?

En terminant, nous sommes d'avis que les réponses à ces questions additionnelles sont nécessaires avant de poursuivre l'évaluation environnementale de ce projet.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, et veuillez agréer Monsieur Cliche, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Original signé par :

Louis Breton, analyste

c.c. Marc Provencher (Environnement Canada)

